



**CLASSEMENT SANS SUITE D'UN DOSSIER  
DE PERMIS DE DEMOLIR  
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

**COMMUNE DE GUILLIERS**

<b>Dossier : PD 056080 25 K0001</b>	<u>Demandeur :</u>
Déposé le : 14/10/2025	<b>Madame CHANTAL DIBA</b>
<u>Nature des travaux</u> : démolition d'un bâtiment à l'état de ruine	<b>8 COUROUSSAINNE</b>
<u>Adresse des travaux</u> : <b>8 COUROUSSAINNE</b> <b>56490 GUILLIERS</b>	<b>56490 GUILLIERS</b>
Références cadastrales : ZT242 Superficie du terrain : 729,00 m <sup>2</sup>	

Madame

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe votre demande d'autorisation ci-dessus référencée, et à laquelle aucune suite ne peut être donnée.

Votre projet consiste en la démolition d'un bâtiment en ruine, travaux dispensés de toute formalité d'urbanisme (article R. 421-26 du code de l'urbanisme). En effet, la commune de GUILLIERS n'a pas délibéré pour soumettre les démolitions à autorisation (article R 421-27 du code de l'urbanisme). De plus, votre projet se situe en dehors des abords d'un monument historique.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Guilliers, le ..... 25 NOV. 2025

